

# BUREAU DU

# 13 AVRIL 2021

---

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte Administratif 2020 et Budget Principal 2021
- 2 - Aménagement Touristique V82
- 3 - Divers

## Présents :

---

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pierre, CASTERAN Joël, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, SORBET Jean-Louis, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZZEAUD Anne Marie, VERDIER Bernard

## Excusé(e)S :

Mme SOLLE Myriam, , DUBOSC Michel, CIEUTAT Serge.

## Absents:

## Secrétaire de séance:

M. FONTAN Guy

# 1 - Points Compte Administratif 2020 et Budget Principal 2021

---

- Présentation des budgets par M. Sorbet Président de la Commission Finances et Budget
  - Budget CCPTM
  - Budget Lot n°4
  - Budget MSP Castelnau Magnoac
  - Budget Poules Noires
  - Budget Transport
  - Budget ZA Castelnau
  - Budget ZA Lalanne Trie

Aucune remarque n'a été faite sur l'ensemble des budgets qui ont été présentés

## 2 – Aménagement Touristique V82 »

---

Le Président prend la parole et informe les membres du bureau présents sur le projet d'Aménagement Touristique de la V82. Il a donné la parole à Mme Bruzeaud, Présidente de la commission Communication et Tourisme, qui a présenté et proposé les aménagements touristiques le long du tracé de la V82.

Les équipements mis en place pour un montant de 17 115 € HT sont des tables de pique-niques, des poubelles, des support vélos, 1 toilette sèche et des panneaux.

M. Barthe rappelle aux membres du bureau que ce projet est subventionnable jusqu'à hauteur de 10 000 €. Il propose aux membres du bureau d'approuver le projet et d'effectuer les démarches nécessaires pour la subvention FNADT

Après en avoir délibéré le Bureau approuve à l'unanimité :

Valide le Projet d'aménagement touristique de la V82

Autorise de Président à effectuer toutes les démarches administratives et le mandate à signer tous les documents y afférents.

# 3 – Divers

---

- **Loyer**

Le Président informe les membres du bureau qu'une demande d'annulation de titre a été faite par M. BOURREAU de l'entreprise IN 'OC. Il est décidé d'annuler le loyer d'Avril 2021

Après en avoir délibéré, le Bureau approuve à l'unanimité et autorise :

Le Président a effectué toutes les démarches administratives et le mandate à signer tous les documents y afférents, y compris la régularisation des loyers déjà annulée en 2020.

- **Cuma Fontrailles:**

Dans le respect de la procédure en cours, le Président rappelle qu'il lui est demandé de régulariser les loyers dûs par la CUMA depuis le 01-2014 et jusqu'à ce jour.

Plusieurs réunions ont été organisées avec notamment la Préfecture, les Vice-Présidents et la CUMA.

La Communauté de Communes attend sur le sujet le retour de la DGFIP ( Direction Générale des Finances Publiques) et de la Secrétaire Générale de la Préfecture.

**La réunion close à 21h**